

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLFSS 2019, VERS UN RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Paris, le 26 septembre 2018. Alors que le gouvernement annonce un retour à l'équilibre pour les comptes de la Sécurité Sociale, la FHF alerte sur la situation financière intenable des hôpitaux publics. Lors de son Conseil d'administration, elle a décidé de voter une motion exigeant « un plan d'urgence pour les établissements publics de santé et médico-sociaux, et ce d'ici la fin de l'année et dès le PLFSS 2019 ».

Les effets d'annonce de la hausse de l'ONDAM masquent la réalité des établissements publics auxquels on demande, une fois de plus en 2019, de réaliser près d'un milliard d'euros d'économie.

Ces annonces, c'est l'arbre qui tente de cacher la forêt des déficits hospitaliers et médico-sociaux, du déficit d'investissement, qui pèsent chaque jour sur le quotidien des professionnels hospitaliers.

Il y a une semaine, le Président de la République présentait la réforme baptisée « Ma Santé 2022 », une première étape importante et positive dans la transformation du système de santé.

Si les annonces vont dans le bon sens, elles ne permettent pas de répondre à la situation d'urgence que connaissent les hôpitaux et les structures de soins médico-sociales publiques.

La réforme **occulte les enjeux immédiats de l'hôpital** : les « fruits financiers » de la réforme ne pourront être récoltés avant de nombreuses années. En attendant, au quotidien, les hôpitaux continuent de subir de **très importantes tensions financières** et des pressions sur les suppressions d'emplois.

« Inscrire des perspectives de long terme est nécessaire, mais ce PLFSS n'amorce pas le virage de transformation annoncé par le Président de la République alors même que les hôpitaux et structures médico-sociales vivent d'extrêmes tensions. Pour la FHF, la réforme ne doit pas occulter le quotidien intenable des professionnels de santé ; c'est ce qui manque dans cette réforme... et dans sa traduction dans le PLFSS présenté hier. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration a souhaité voter cette motion », déclare Frédéric Valletoux.

La communauté hospitalière refuse de servir de variable d'ajustement dans le jeu des vases communicants qui ne fait que transférer le déficit de la Sécurité sociale vers les hôpitaux, au risque d'aggraver encore un peu plus la situation.

C'est aujourd'hui que les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux ont besoin d'une bouffée d'oxygène.

« Un moratoire sur la baisse des tarifs est indispensable pour envisager avec un peu plus de sérénité la période transitoire actuelle, qui demeure, n'en déplaise au gouvernement, une impasse budgétaire pour les établissements », déclare Frédéric Valletoux.

PJ : MOTION DU CA DE LA FHF DU 26 SEPTEMBRE 2018